

# REJOIGNEZ LES MÉTIERS DE L'AIDE ET DES SOINS À DOMICILE DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF !

## UNA RECRUTE !

Des rémunérations en hausse et des évolutions professionnelles nombreuses !

### 5 BONNES RAISONS DE REJOINDRE LE RÉSEAU UNA

#### 1 Des métiers reconnus et porteurs de sens au services des plus fragiles !

Plus de 80% des Français souhaitent vieillir à domicile. Les intervenants permettent au quotidien à des personnes âgées, en situation de handicap ou des familles en difficulté d'être accompagnées pour vivre à leur domicile le plus longtemps possible dans les meilleures conditions. Des métiers du lien, à forte utilité sociale.

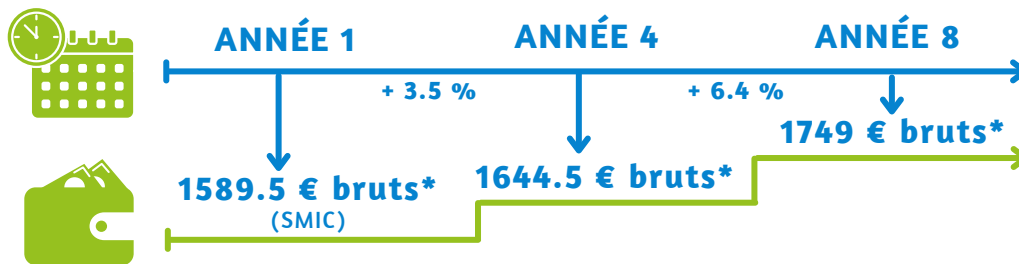
#### 2 Des rémunérations en nette hausse

A compter du 1er octobre 2021, les salaires sont en hausse en moyenne de 13 à 15%. Cette augmentation historique permet de valoriser l'ancienneté, les diplômes, les compétences et l'expérience des salariés. Cette revalorisation est une exclusivité du secteur associatif. Raison de plus pour rejoindre le réseau UNA !

#### 3 La reconnaissance des compétences et des progressions salariales plus rapides

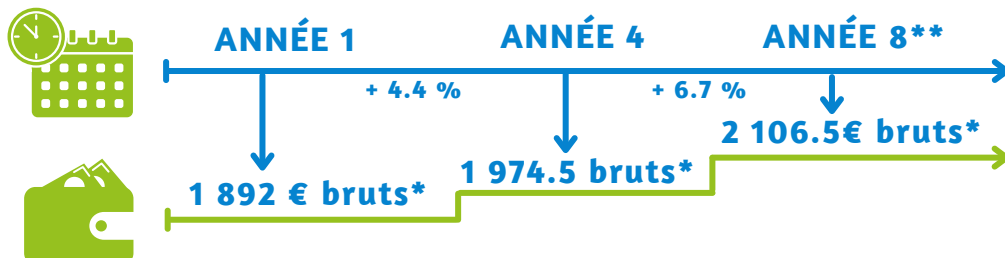
La convention collective révisée au 1er octobre 2021 du secteur associatif permet une évolution salariale plus rapide dans le temps, tenant compte de l'expérience, des compétences des salariés et des missions réalisées (activités confiées, publics accompagnés ...).

Exemple de parcours d'une aide à domicile sans qualification :



A ces rémunérations brutes, s'ajouteront, sous conditions, une valorisation financière du diplôme et de l'ancienneté

Exemple de parcours d'une auxiliaire de vie sociale (Degré 2) :



\* La rémunération est également augmentée régulièrement par une revalorisation de la valeur du point.

\*\* Sous réserve d'une évaluation de la parfaite maîtrise des missions.

La structure UNA près de chez vous :



Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.

4 Un engagement au développement des compétences des salariés

La formation est un enjeu prioritaire. Le salarié pourra saisir l'opportunité de devenir acteur de son parcours professionnel, avec l'appui de son employeur.

5 L'assurance de bénéficier d'une protection sociale

Vous bénéficiez d'une protection sociale : mutuelle et prévoyance. Votre ancienneté est également reconnue et vous donne droit à des congés d'ancienneté.

## LES MÉTIERS DE L'AIDE ET DES SOINS À DOMICILE CONSTITUENT DES EMPLOIS PÉRENNES

86%

des salariés sont en CDI

50%

des salariés ont plus de 10 ans  
d'ancienneté



Des emplois de proximité, près de chez  
vous, et présents dans toute la France  
dans plus de 640 structures



Vous recherchez un métier au cœur de l'humain, évolutif, et dans lequel vous pourrez être formé et progresser ? Rejoignez-nous ! + de 10 000 postes à pourvoir chaque année dans le réseau UNA ! Nous vous accueillons quel que soit votre parcours et votre expérience !

Retrouvez les offres sur le site de CŒUR EMPLOIS :  
<https://www.coeur-emplois.fr/>



Union Nationale de l'Aide, des Soins  
et des Services aux Domiciles.